

Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô, 1971, vol. 2, n° 2

PRESENCE D'UN PHOQUE MOINE *MONACHUS MONACHUS* (HERMANN, 1779) DANS LE GOLFE DE TUNIS

par

Sadok Ben Othman(1), Fadhila Mokhtar(2)

et Jean-Pierre Quignard(2)

Le vendredi 26 février 1971, les pêcheurs du port de La Goulette ont trouvé dans leur trémail posé au fond du golfe de Tunis (Radès) un phoque moine de Méditerranée, *Monachus monachus* (Hermann, 1779) (= *Monachus albiventer* (Boddaert, 1785)). Aux dires de ces derniers le phoque moine s'est asphyxié en s'empêtrant dans le filet.

L'autopsie pratiquée le jour même de la capture a montré que la mort de l'animal remontait seulement à quelques heures.

Les caractéristiques de ce phoque sont les suivantes :

— longueur totale	1,28 m
— poids total	50,000 kg
— poids en graisse	16,200 kg
— pourcentage de graisse par rapport au poids total	30 %
— poids des deux poumons	1,600 kg
— poids du cœur	0,208 kg
— poids des deux reins	0,328 kg
— poids de la rate	0,150 kg
— poids du foie	1,600 kg
— formule dentaire :	$\frac{2 \text{ i } + 1 \text{ c } + 4 \text{ pm } + 1 \text{ m }}{2 \quad 1 \quad 4 \quad 1}$
— sexe : mâle.	

L'animal a perdu la molaire gauche de la mâchoire supérieure, il en reste cependant une petite cuspidé.

Nous n'avons trouvé aucun parasite dans l'intestin du phoque que nous avons examiné.

Monachus monachus est considéré comme étant localisé en Tunisie dans l'archipel de La Galite. Cet animal se trouvant en voie d'extinction, la législation tunisienne prévoit sa protection dans les eaux territoriales en interdisant sa capture.

(1) Institut national scientifique et technique d'océanographie et de pêche, Salammbô, Tunisie.

(2) Laboratoire de biologie marine, Faculté des sciences, Tunis.